

30^e année
(1984-2014)



LE MONDE

JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 21, numéro 7

4^s



*Une avocate
montréalaise
honorée par
ses pairs
de l'Ouest
du Canada*

■ Me Monique Mercier,
vice-présidente exécutive,
secrétaire générale et chef
des affaires juridiques de
TELUS

■ *Transactions 2013*

EXPERTISE JURICOMPTABLE: L'IMPACT D'UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE

Présent dans plus de 40 villes en Amérique du Nord, en Asie, en Europe et au Royaume-Uni, NAVIGANT regroupe le plus grand nombre d'experts en JURICOMPTABILITÉ ET ENQUÊTES FINANCIÈRES au Québec.

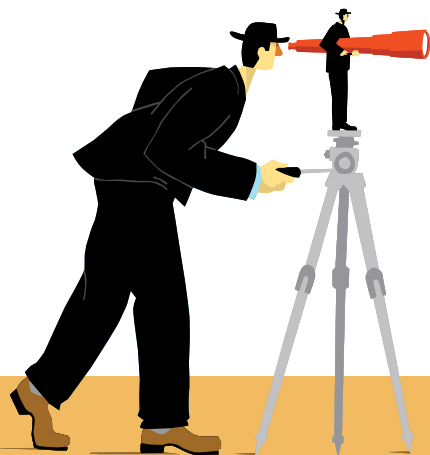
CE QUI NOUS DISTINGUE:
Nos compétences, notre grande expérience et notre indépendance.

Parmi nos services offerts au milieu juridique, notons les suivants:

- » Quantification du préjudice économique dans le cadre d'un litige ou d'une réclamation d'assurance
- » Enquêtes sur des soupçons et/ou allégations d'irrégularités, de fraude ou de corruption
- » Détermination d'une perte d'exploitation et évaluation d'entreprises
- » Ruptures de contrats et différends contractuels
- » Assistance lors de procès, témoignages et rapports d'experts

Nos associés et directeurs au Québec

Richard Forand CPA, CA, CA•EJC, MBA 514.227.6159	Alain Lajoie FCPA, FCA, CA•EJC, MBA 514.227.6163
André Lepage FCPA, FCA, CA•EJC, CFE 514.227.6164	Paul Levine FCPA, FCA, CA•EJC, EEE 514.227.6162
Jonathan Allard CPA, CA, CA•EJC, EEE, MBA 514.227.6158	Michel Hébert CPA, CA, CA•EJC 514.227.6171
Luc Marcil LL.L., CPA, CA, CA•EJC 514.227.6184	François Auclair CPA, CA, CFE 514.227.6183
Suzanne Harting BAA 514.227.6180	



NAVIGANT

navigant.com

Montréal: 514.798.5874 | Québec: 418.780.5874

LITIGE & ENQUÊTES • FINANCE & ÉCONOMIE • CONSEILS FINANCIERS • CONSEILS EN GESTION

Une avocate montréalaise honorée par ses pairs de l'Ouest du Canada

Par André Gagnon

Me Monique Mercier est vice-présidente exécutive à TELUS, la deuxième plus importante entreprise de télécommunications canadienne, avec un chiffre d'affaires de 11 milliards de dollars et 43,400 employés, dont le siège social est à Vancouver. Après une carrière en pratique privée en fiscalité chez Stikeman Elliott à Montréal, madame Mercier s'est jointe en 1989 à BCE, puis en 2008 à la société Emergis, qui sera ensuite acquise par TELUS. Madame Mercier a récemment quitté Montréal pour occuper un nouveau poste à Vancouver : vice-présidente exécutive, chef des services juridiques et secrétaire générale de TELUS. Madame Mercier vient tout juste d'être reconnue par le « Women's Executive Network (WXN) », comme étant l'une des 100 femmes les plus influentes au Canada et ce, pour une deuxième année consécutive. De plus, elle a reçu la distinction convoitée de « Western Canada General Counsel Award » en 2013 pour sa perspicacité, son flair juridique et l'accomplissement des membres de son équipe qui ont travaillé sans relâche à défendre la position de TELUS dans de nombreux litiges intentés par Mason Capital.

Alors que TELUS cherchait à consolider ses actions votantes et non-votantes, Mason Capital, un fonds spéculatif, achetait près de 20 pour cent des actions votantes de TELUS, en quelques semaines seulement. L'objectif du fonds: bloquer la transaction pour faire un profit sur la vente à découvert des actions non-votantes. Suite à deux sollicitations de procurations contestées, deux assemblées d'actionnaires, plusieurs litiges devant les tribunaux, TELUS sort victorieuse et réus-



sit à consolider ses deux catégories d'actions un an après avoir annoncé la transaction. Compte tenu de la complexité des questions d'affaires et juridiques qui étaient en jeu, la Harvard Business School a même présenté cet automne un « case study » sur le dossier. Madame Mercier a reconnu que cette affaire « a fait jurisprudence ». Les lois provinciales sur les valeurs mobilières et sur les sociétés par actions devraient tenir compte des décisions des tribunaux dans cette affaire et être amendées en conséquence bientôt.

Femme de vision, madame Mercier entrevoit des changements notables aux lois en matière de vie privée en raison du stockage de données médicales sur les patients et autres données sensibles captées par les entreprises et gouverne-

ments. Les données médicales, encryptées et sécurisées, ont l'avantage d'être plus sécuritaires que les dossiers papiers, mais l'entreprise doit porter une attention particulière à la politique de protection de l'information liée aux soins de santé. De plus, son expérience comme vice-présidente à Emergis impliquée dans le domaine des technologies de l'information en matière de santé et finance l'a sensibilisée à ces industries en constante évolution. En effet, le secteur des télécommunications connaît des changements continuels dus à l'évolution rapide des technologies au niveau du téléphone, télévision, mobilité, fibre optique, hébergement de données, sécurité, et plus encore. En conséquence, les responsabilités juridiques à TELUS sont énormes et variées. Monique Mercier l'a bien compris et les quelque 40 avocats du service des affaires juridiques, dont elle a la responsabilité, ont à relever de nombreux défis.

Son parcours

Madame Mercier est l'arrière-petite-fille d'Honoré Mercier, premier ministre du Québec à la fin du 19^e siècle, et la descendante d'un juge en chef de la Cour Supérieure du Québec, Sir F. X. Lemieux. Avant des études brillantes en Angleterre où elle a obtenu une bourse en sciences politiques et décroché une maîtrise de l'université d'Oxford, elle a opté pour la faculté de droit de l'Université de Montréal avec laquelle elle est liée depuis plusieurs années.

Ayant été happée par la fiscalité à son arrivée chez Stikeman Elliott, Monique Mercier se sentait un peu isolée des autres équipes d'avocats qui travaillaient ensemble sur des dossiers passionnants de fusions et d'acquisitions. Les postes de cadre qu'elle a ensuite occupés lui auront permis de négocier et réaliser des fusions et des acquisitions à l'échelle

TELUS vs. Mason Capital

- Sommaire -

- Tentative par Mason Capital de bloquer la consolidation des actions votantes et non-votantes de TELUS par l'acquisition de près de 20% des actions votantes tout en vendant à découvert un nombre presque identique d'actions non-votantes, résultant en une position économique minimale dans TELUS.
- Premier cas devant les tribunaux impliquant un fond activiste en mesure d'influencer le résultat d'un vote à une assemblée d'actionnaires mais qui n'a pas d'intérêt économique dans la compagnie ("empty voter")
- Lutte qui a duré un an et qui a opposé les objectifs à court terme d'un activiste et le meilleur intérêt des actionnaires de TELUS. Elle a impliqué:
 - Deux campagnes agressives de sollicitation de procurations de TELUS et Mason par voie de multiples communications aux actionnaires, communiqués de presse et publicités dans les médias;
 - Des plaintes au TSX, à la Commission des valeurs mobilières et au Registraire des compagnies de la Colombie-Britannique et devant les tribunaux;
 - Deux assemblées d'actionnaires
- Les nombreux litiges ont porté sur de nouvelles questions juridiques dont:
 - La stratégie d'arbitrage de Mason et son droit comme détenteur sans intérêt économique ("empty voter") de voter ses actions et de s'opposer à une transaction qui est dans le meilleur intérêt de actionnaires
 - La validité de la réquisition par Mason (via CDS) d'une assemblée des actionnaires de TELUS
 - La validité de la consolidation des assemblées des actionnaires requises par TELUS et par Mason et l'utilisation des procurations déjà obtenues par TELUS pour voter sur les résolutions proposées par Mason
 - Le pourcentage de vote requis des détenteurs d'actions votantes pour approuver la transaction (majorité simple ou 66 2/3 %)
 - La raisonnable du ratio d'échange entre les actions votantes et non-votantes (1 pour 1), compte tenu du fait que les actions non-votantes se transigeaient à une valeur de 5% inférieure à celle des actions votantes avant l'annonce de la transaction.

The Western Canadian General Counsel Award



Le « Western Canadian General Counsel Award » a été décerné le 4 novembre à Calgary dans le cadre d'une cérémonie organisée par ZSA (firme de recrutement) et The National Post. Il y avait des prix dans d'autres catégories.

internationale, et dirigé des initiatives en droit des sociétés et des valeurs mobilières.

Au début de sa pratique, la profession d'avocat était alors surtout un milieu d'hommes, et les cabinets étaient dirigés par des hommes. Les congés de maternité n'existaient pas. La seule femme chez Stikeman Elliott ayant donné naissance à des enfants avant Mme Mercier était retournée au travail dans les quelques jours suivant l'accouchement. En 1987, Madame Mercier négocie tout de même un congé de maternité. Elle obtient quatre mois et ainsi établit la première politique en matière de congé de maternité au cabinet. Compte tenu de la nouveauté de la politique, elle ne prend cependant que deux mois et demi.

Avocate de talent, visionnaire, femme impliquée dans sa communauté et auprès d'organismes communautaires, Monique Mercier est reconnaissante et redevable envers une autre femme, avocate comme elle, montréalaise et sénateur : Me Céline Hervieux-Payette. Le courage et la ténacité de cette femme l'inspirent. Monique Mercier a trois enfants, deux filles et un garçon. Après avoir poursuivi des études universitaires à l'extérieur du pays, son fils est consultant chez McKinsey à Montréal et sa fille avocate en litige chez Winston & Strawn à New York. La plus jeune poursuit ses études à McGill en développement international.

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980



Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre

Principales transactions en 2013

Bureau de Montréal de BLG



Ken Atlas



Kevin Bianchini



Misha Benjamin



Glen Bowman



Pascal DeGuise



Louis Clément



Patrice Martin



Olivier Tardif



Claudine Millette



Stephane Richer



John Sullivan



Yaniv Saragosti

La Société Spectra Scène Inc. - *Louis Clément, Jonathan Dorval, Réda Ray Saad, Angela Maffei, Lyne St. Pierre et Cathy Grégoire*

Le cabinet BLG a représenté les intérêts des actionnaires de L'Équipe Spectra dans le cadre de la vente de leurs actions au Groupe CH, une société dirigée par M. Geoff Molson. Cette transaction visait, outre les sociétés précitées, Le Festival International de Jazz de Montréal (dont le Metropolitan), Les FrancoFolies de Montréal, La Maison du Jazz, Montréal en Lumière et diverses sociétés commerciales à l'instar de X3 Productions inc., une coentreprise de production d'expositions itinérantes comme « Star Wars Identités » et « Exposition Indiana Jones ».

Les Compagnies Loblaw limitée - *Murray Shopiro, Brennan Carroll, Richard Manias, Leah Elliott et Andrew Buns-ton, John Sullivan, Catherine Guertin et Patricia Galella, Rocco D'Angelo, Shelley Munro, David Mydske, Mark Lewis, Serge Lakatos et Graeme Martindale*

Représentée par BLG, Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de choix »), filiale de la société Les Compagnies Loblaw limitée (« Loblaw »), a mené à terme un premier appel public à l'épargne qui visait des parts de fiducie totalisant 400 M\$, ainsi qu'un placement d'obligations non garanties de premier rang totalisant 600 M\$. Propriétés de Choix a également mené à bien un placement de parts d'une valeur de 200 M\$ auprès de George Weston limitée. Dans le cadre de la conclusion du premier appel public à l'épargne, Loblaw a vendu indirectement un portefeuille comptant 425 propriétés à Propriétés de Choix, moyennant globalement quelque 7 G\$.

Dollarama - *Ken Atlas, Glen Bowman et Nathalie Olivier*
BLG a représenté un syndicat bancaire mené par BMO Marchés des capitaux et CIBC dans le cadre d'une deuxième convention de crédit modifiée et réitérée relativement à une facilité de crédit renouvelable de 350 millions de dollars consentie à Dollarama afin, notamment, de libérer

La fiabilité, ça ne coûte pas les yeux de la tête.

Le temps, c'est de l'argent. C'est pourquoi vous ne pouvez pas vous permettre d'avoir un appareil lent qui demande beaucoup d'entretien. Avec les appareils Brother, vous en aurez pour votre argent.

- Appareils abordables remplis de fonctionnalités
- Fiabilité primée
- Tranquillité d'esprit

Nous incluons un soutien remarquable.



June 1, 2012
Brother Printers
© 2012 Ziff Davis Inc.

GRATUIT Bénéficiez de la garantie sur place de 3 ans sur certains appareils.

Offerts chez



Appelez-nous sans frais au :
1-855-MAC-ou-PC
(1-855-622-6872)

Soutien technique gratuit pour la durée de vie de votre appareil.

Pour en savoir plus, visitez brother.ca

*Quelle que soit votre entreprise,
Brother est à votre service*

brother[®]
at your side

Volume 21, numéro 7

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.lemondejuridique.com
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Paul Ducharme, Photographe

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: André Gagnon

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.
 (On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).
 COPYRIGHT 2013 - LE MONDE JURIDIQUE.
 La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.

**Me Monique Mercier, vice-présidente exécutive,
 secrétaire générale et chef des affaires juridiques de TELUS
 Une avocate montréalaise honorée
 par ses pairs de l'Ouest du Canada**

Par André Gagnon 3

Principales transactions en 2013 Bureau de Montréal de blg

..... 6

**Ni bornes, ni frontières :
 l'imaginaire juridique de Rod Macdonald**

..... 10

Heenan Blaikie – Transactions 2013

..... 12

Norton Rose – Transactions 2013

..... 17

Osler – Transactions 2013

..... 22

**Le Barreau du Québec inaugure un microsite
 dédié à l'immigration**

..... 25

**Raymond Bachand se joint à Norton Rose Fulbright
 à titre de conseiller stratégique**

..... 26

Paul-Guy Desmarais

..... 27

**La société évolue...
 la Cour du Québec aussi**

..... 28

**Hausse de 15,3% des seuils d'admissibilité
 à l'aide juridique gratuite à compter du
 1er janvier 2014**

..... 30

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

**Une équipe bilingue de 17 sténographe
 à la fine pointe de la technologie
 à l'ère du numérique**

*Notre équipe bilingue de sténographe expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions
 au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.*

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888

50 De Brésolas, Montréal (Québec) H2Y 1V5

Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenographe.com



Jonathan Dorval



Vincent Frenette



André Dufour



Patricia Galella



Catherine Guertin



Marie Garel

Suite de la page 6

toutes les sûretés consenties aux termes de celle-ci et d'en prolonger la maturité d'un an, soit au 14 décembre 2018.

BMO Nesbitt Burns - Ken Atlas, Glen Bowman et Nathalie Olivier

BLG a représenté un syndicat bancaire, mené par BMO Marchés des capitaux et CIBC, dans le cadre d'une facilité de crédit rotatif octroyée à Bell Canada afin de financer une portion du prix d'achat des actions d'Astral Média par Bell Média, d'une part, et de refinancer les facilités de crédit existantes d'Astral Média, d'autre part.

Genus plc - Neil Hazan, Ryan Tomicic, Misha Benjamin, Vincent Frenette, Glen Bowman, Marie Garel, Joseph Takhmizdjian et Kevin Bianchini

BLG a conseillé Genus plc, un leader mondial en génétique animale, dans le cadre de l'acquisition de Génétiporc, une entreprise spécialisée dans la sélection, la production et la commercialisation de sujets reproducteurs pour l'industrie porcine et ancienne filiale d'Aliments Breton Canada inc. La transaction est évaluée à 40 M\$ approximativement et a une portée internationale puisque Génétiporc possède des opérations au Canada, aux États-Unis, au Mexique et au Brésil.

ProMetic Sciences de la Vie inc. - Pascal de Guise, Yaniv Saragosti, Réda Ray Saad et Janinna Romanini

BLG a représenté ProMetic dans le cadre de son récent placement public d'actions ordinaires effectué par l'entremise d'un syndicat de placeurs. ProMetic a émis un total de 26 651 400 actions ordinaires à un prix par action ordinaire de 0,90 \$ pour un produit brut total de 23 986 260 \$, incluant l'émission de 3 333 400 actions ordinaires reliées au plein exercice de l'option de surallocation par les placeurs pour compte pour un produit brut supplémentaire de 3 000 060 \$.

Valener inc. - Louis Clément, Claudine Millette, Réda Ray Saad et Lyne St. Pierre

BLG a représenté les intérêts de Valener lors d'une souscription de parts de Société en commandite Gaz Métro par voie de placement privé. Valener a souscrit 906 325 parts de Gaz Métro d'une valeur approximative de 14,5 M\$, dans le cadre d'un placement privé de Gaz Métro, au prix de 16 \$ la part.

BMO Nesbitt Burns - Vincent Frenette, Olivier Tardif, Christian Lazarre

BLG a représenté BMO Nesbitt Burns dans le cadre du pro-

OYSTER SHACK

1242 Bishop, Montréal | Tél. : 514-395-1888 | Courriel : oystershack@videotron.ca

Joseph Pereira, prop.



Joseph Takhmizdjian



Ryan Tomicic

longement de la facilité à terme de crédit rotatif d' Inn-ergex énergie renouvelable inc. avec une nouvelle durée de cinq ans venant à échéance en 2018.

Banque Nationale du Canada – *Vincent Frenette, Olivier Tardif, Josée Baldassarre et Pascal de Guise*

BLG a représenté Banque Nationale dans le cadre d'un financement consenti à Groupe Kemourmedic Inc. visant l'acquisition du Groupe OPMEDIC pour convertir la société qui offre des services de soins de santé en société fermée.

Wakefield Canada Holding ULC – *Graham King, Nick Pasquino, Katherine Spassov, Brennan Carroll, Rick Coburn, Gordon Zimmerman et Brandon Evenson. Catherine Guertin et Neil Hazan*

BLG a représenté un groupe d'actionnaires de Wakefield Canada Holding ULC, distributeur exclusif des produits Castrol au Canada, dans le cadre de la vente de 20 % du capital-actions au fonds de capital-investissement Penfund.

Actionnaires de Fanbox Inc. – *Patrice Martin, Stéphane Richer, Joseph Takhmizdjian, Kevin Bianchini, Judith Bélanger et Josée Petitclerc*

BLG a représenté les actionnaires dans le cadre de la cession du contrôle de la société à Fondation et Georgian Partners. Fanbox est une société montréalaise oeuvrant dans le domaine des technologies de loyauté de clientèle.

Factora Solutions – *Patrice Martin, Charles Marquette, Joseph Takhmizdjian, Kevin Bianchini, Nathalie Beck et Judith Bélanger*

BLG a représenté STI dans le cadre de sa fusion avec Slimsoft, une société basée au Costa Rica pour la formation de Factora Solutions, une société oeuvrant dans le domaine de l'optimisation technologique manufacturière au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Amérique Centrale.

Actionnaires de Multiple Média Inc. – *André Dufour, Neil Hazan, Réda Saad et Josée Petitclerc*

BLG a représenté les actionnaires dans le cadre de la vente

des actions de Multiple Média Inc. à Gestion AB2C Inc. Multiple Média Inc. est une société oeuvrant dans le domaine du développement et de l'hébergement d'applications web ainsi que la gestion de projets en communication et multimédia.

FPIInnovations – *Patrice Martin, Tommy Tremblay Patricia Galella, Jonathan Dorval et Mathieu Piché-Messier*

BLG a représenté FPIInnovations dans le cadre d'une alliance stratégique avec Kruger pour le développement d'une usine pilote de filament cellulose à Trois-Rivières. Il s'agit d'un projet de développement technologique dans l'industrie de pâtes et papiers, lancé avec la collaboration financière des gouvernements du Québec et du Canada.

Ni bornes, ni frontières : l'imaginaire juridique de Rod Macdonald

La Faculté de droit de l'Université McGill vous convie au symposium « Ni bornes, ni frontières : l'imaginaire juridique de Rod Macdonald », organisé en l'honneur du professeur Roderick A. Macdonald, OC, détenteur de la Chaire F.R. Scott en droit public et constitutionnel.

L'événement, qui se déroulera à la Faculté de droit de McGill le vendredi 7 février et le samedi 8 février 2014, sera l'occasion d'explorer l'œuvre remarquable de Rod Macdonald et son impact sur l'avenir de la recherche juridique.

Le symposium est organisé autour de six thèmes, soit le fédéralisme kaléidoscopique, la production de l'équité, la pluralisation du sujet, la priorité de la justice distributive, la contextualisation de la gouvernance et la poursuite de la vertu. Nous pourrions compter entre autres sur la présence de Kirsten Anker, Harry Arthurs, Nathalie Des Rosiers, Sally Engle Merry, H. Patrick Glenn, Alison Harvison Young, Nicholas Kasirer, Yves-Marie Morissette, Stephen Toope, Shauna Van Praagh, Jeremy Webber et John Whyte..


Le lancement de l'ouvrage d'Andrée Lajoie, Un trajet engagé et engageant : La vie intellectuelle de Rod Macdonald (Éditions Thémis), aura également lieu à l'occasion du symposium.



le POIS PENCHÉ
BRASSERIE PARISIENNE

PAR EXCELLENCE !

1230, boul. de Maisonneuve Ouest
MONTREAL QC

T. 514.667.5050  @lepoispenche

WWW.LEPOISPENCHE.COM



Heenan Blaikie – Transactions 2013



Anthony Penhale



Neil Wiener



Manon Thivierge



Normand Quesnel



Frank L. Picciola



Antonella Penta

Fondé en 1973 à Montréal par Donald J. Johnston, Roy L. Heenan et Peter M. Blaikie, le cabinet a célébré ses 40 ans cette année. Quatre décennies dans le milieu juridique durant lesquelles son approche novatrice fondée sur la passion du métier, l'esprit entrepreneurial, l'ingéniosité et une culture d'excellence lui ont permis de se tailler rapidement une réputation d'un bout à l'autre du Canada. Heenan Blaikie compte désormais des bureaux à Montréal, Québec, Ottawa, Sherbrooke, Trois-Rivières, Toronto, Calgary, Vancouver, Victoria et Paris.

Voici un aperçu des mandats importants qui ont été réalisés cette année par des avocats de nos bureaux du Québec.

Philip Morris Investments B.V. – Heenan Blaikie a représenté Philip Morris International Inc., la principale société internationale de produits du tabac dont les produits sont vendus dans 180 pays, dans le cadre de l'opération de fermeture de Medicago inc., un développeur de vaccins basé à Québec et inscrit à la TSX, aux termes d'une transaction amicale évaluée à 357 M\$, ainsi que pour la formation d'une coentreprise avec la société japonaise Mitsubishi Tanabe Pharma Corporation.

Philip Morris Investments B.V. était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée de Frank L. Picciola, Anthony Penhale, Manon Thivierge, Bill Mayo, Stéphanie Normandin, Adam S. Goodman et Gregory S. McLean.

Astaldi Canada Inc. – Muskrat Falls – Heenan Blaikie a conseillé Astaldi Canada quant à sa soumission et à l'octroi à Astaldi, par Nalcor Energy, société d'utilité publique de Terre-Neuve et Labrador, du contrat princi-

pal pour la construction de la centrale hydroélectrique de Muskrat Falls (824 MW), un projet de plus de 1 G\$.

Astaldi Canada Inc. était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée d'Ilan Dunsky, Tommaso Nanci, Lampros Stougiannos et Sébastien Géhu.

Investissement Québec – Heenan Blaikie a représenté Investissement Québec dans le cadre de son assistance financière d'un montant de 75 M\$ en faveur de Canada Lithium Corp.

Investissement Québec était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée de Joel Cabelli et Louis-Philippe Borduas.

Investissement Québec et Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD) – Heenan Blaikie a représenté Investissement Québec, ainsi que Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD) dans le cadre du rachat d'Alyotech Canada, propriété de la société française Alyotech SAS. Cette transaction permet à l'entreprise, un meneur québécois et montréalais de l'industrie des technologies de l'information et des communications, de redevenir une propriété québécoise et de continuer à servir de nombreux fleurons industriels québécois.

Pour cette transaction, Investissement Québec et Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD) étaient conseillées par une équipe de Heenan Blaikie composée de Carl Bélanger, Jean-Philippe Leduc, Lise Morissette, Subrata Bhattacharjee, Alexandre Buswell, Kadiatou Sow, Adam S. Goodman, Myriane Le François, Mathieu Gendron et Louis-Philippe Borduas.



Myriane Le François



Philipp Park



Lise Morissette



Eric M. Levy



Jean-Philippe Leduc



Pierre Langlois

Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD) – Heenan Blaikie a aussi représenté Capital régional et coopératif Desjardins pour l'acquisition d'une participation majoritaire dans Urecon Limitée, une entreprise spécialisée dans la fabrication de tuyaux isolés principalement utilisés dans les travaux municipaux et miniers, qui compte des usines au Québec et en Alberta, en contrepartie de 15,5 M\$. Finalement, Heenan Blaikie a représenté CRCD dans le cadre de son acquisition des actions de Les Industries Fournier Inc., une société située à Thetford Mines et qui est un leader du domaine des services aux projets, depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre en passant par l'ingénierie, les dessins, la gestion de projets, la fabrication, la peinture et l'installation.

Dans le cadre de ces transactions, Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD) était conseillée par des équipes de Heenan Blaikie composées de Carl Bélanger, Eric M. Levy, Lise Morissette, Marie-Claude Bellemare, Antonella Penta, Pierre Langlois, Lynn Mitchell, Myriane Le François, Subrata Bhattacharjee, Joëlle Girard, Alexandre Hébert, Adam S. Goodman, Mathieu Gendron, Sara Reid,

Mohamed Badreddine, Virginie Fortin, Matthew Benson, Florence Dagicour, Naheema Walji, Sébastien Géhu, Alexis Charpentier et Paul Prokos.

Vision Globale A.R. Ltée – Heenan Blaikie a représenté Vision Globale lors de son acquisition des Studios Mel's et de Location Michel Trudel, composantes de la Cité du cinéma de Mel. Vision Globale est la plus importante entreprise canadienne de services liés au cinéma et à la télévision. Son offre s'étend à l'ensemble des besoins en location de studios de tournage, de caméras et d'éclairage, en postproduction, en effets visuels et animation 3D, ainsi qu'en gestion et production d'éléments pour la distribution et la diffusion sur les réseaux de cinéma, de télévision, de téléphonie mobile et sur Internet. La Cité du cinéma de Mel, située à Montréal, est le plus important complexe cinématographique du Canada.

Vision Globale A.R. Ltée était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée de Martin Cauchon, Anthony Penhale, Normand Quesnel, Marie-Claude Bellemare, Stuart S. Aronovitch, Florence Dagicour, Alexis Charpentier,





L'EXPÉRIENCE FAIT LA DIFFÉRENCE

Nos experts en juricomptabilité et en évaluation d'entreprises peuvent vous éclairer dans le cadre de procédures judiciaires complexes au moyen de rapports financiers clairs et concis qui contribueront à étoffer votre dossier.

Denis Hamel, CPA, CA, CA-EJC, CFE, CIRP
denis.hamel@mnp.ca

Catherine Tremblay, CPA, CA, EEE, ASA
catherine.tremblay@mnp.ca

COMPTABILITÉ > CONSULTATION > FISCALITÉ

MNP.ca

Partout où mènent les affaires. 



Dominique Babin



Danny J. Kaufer



Michael J. Hanlon



Ilan Dunsky



Christophe De Koster



Andrew M. Cohen

Virginie Fortin, Maxime Gagné, Mathieu Gendron, Alexandre Hébert et Julie Fortier.

La Coop fédérée – Heenan Blaikie a représenté La Coop fédérée, la plus grande entreprise agroalimentaire au Québec et l'une des 100 coopératives et mutuelles les plus importantes au monde, dans le cadre d'un placement de 55 M\$ effectué par la Société en commandite essor et coopération, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.), et Fondation, le fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) pour la coopération et l'emploi, le tout sous forme d'actions privilégiées de La Coop fédérée.

La Coop fédérée était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée de Carl Bélanger et Kadiatou Sow.

Argex Titane Inc. – Heenan Blaikie a représenté Argex Titane inc. (Argex) pour un placement privé sans intermédiaire de 10 M\$ en parts égales par Ressources Québec inc., filiale d'Investissement Québec et par un gestionnaire de fonds d'investissement établi aux États-Unis détenant déjà des actions d'Argex, aux termes duquel Argex a émis un total de 9 756 098 actions ordinaires au prix unitaire de 1,025 \$. Heenan Blaikie a également conseillé Argex pour l'inscription de ses actions ordinaires à la Bourse de Toronto dans le cadre de sa transition de la Bourse de croissance TSX à la Bourse TSX.

Argex Titane Inc. était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée de Neil Wiener, Anthony Penhale, Sébastien Bellefleur et Georgia Koutrikas.

TransForce Inc. – Heenan Blaikie a représenté TransForce Inc., un chef de file nord-américain du secteur du transport et de la logistique, dans le cadre de la modification et de la refonte de sa facilité de crédit existante avec un syndicat bancaire de 14 prêteurs dont le chef de file était Financière Banque Nationale Inc. et qui comprenait RBC Marché des capitaux et Merrill Lynch, Pierce, Fenner &

Smith Incorporated. Notre cliente a, entre autres, divisé sa facilité renouvelable existante de 800 M\$ en une facilité générale de 775 M\$C et une facilité américaine de 25 M\$US, et reporté la date d'échéance des deux facilités à août 2016.

TransForce Inc. était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée de Lise Morissette, Michael Henriques, Joëlle Girard et Louis-Philippe Borduas.

Michael Kors – Heenan Blaikie a conseillé Michael Kors pour l'obtention d'un financement syndiqué d'un montant de 200 M\$US auprès d'un syndicat de prêteurs mené par JPMorgan Chase, à titre d'agent.

Michael Kors était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée de Joel Cabelli, Marie-Josée Couture et Joëlle Girard.

Buffalo International ULC – Heenan Blaikie a représenté Buffalo International ULC dans le cadre d'une coentreprise d'une valeur de 52,8 M\$ avec Iconix Brand Group, Inc. pour la gestion et l'exploitation de marques de commerces vestimentaires par Société en commandite Ico Marques / Ico Brands Limited Partnership et Société en commandite Iconix Canada / Iconix Canada Limited Partnership.

Buffalo International ULC était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée de Carl Bélanger et Kadiatou Sow.

Banque de Montréal – Heenan Blaikie a représenté Banque de Montréal, à titre d'agent, dans le cadre d'un prêt syndiqué de 250 M\$ consenti à un important développeur et producteur de jus et breuvages canadiens. Heenan Blaikie a également représenté Banque de Montréal, à titre d'agent d'un syndicat de prêteurs, dans le cadre d'un financement transfrontalier reposant sur actifs de 125 M\$ en faveur d'une entreprise spécialisée dans la fabrication et distribution de métaux. Enfin, Heenan



Marie-Claude Bellemare



Carl Bélanger



Joel Cabelli



Alexandre Buswell



Martin Cauchon

Blaikie a représenté Banque de Montréal dans le cadre d'un financement de 20 M\$ pour une entreprise œuvrant dans le domaine de la santé, ainsi que dans le cadre d'un financement reposant sur l'actif de 20 M\$ pour un important manufacturier de véhicules spécialisés.

Banque de Montréal était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée de Joel Cabelli, Michael J. Hanlon, Normand Quesnel, Lise Morissette, Marie-Josée Couture, Joëlle Girard, Sébastien Géhu et Sébastien Marcoux. Gestion Plexo Inc. — Heenan Blaikie a représenté Gestion Plexo Inc. dans le cadre de la vente de la totalité de ses actions à Les Services de santé Medisys S.E.C. (Medisys). Medisys a ainsi acquis toutes les opérations de Plexo, soit celles du Médi club du Sanctuaire, de la clinique Plexo l'Assomption et de la Clinique de médecine industrielle Robert & Lizotte.

Gestion Plexo Inc. était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée de Dominique Babin, Christophe De Koster, Stéphanie Normandin, Alexandre Hébert et Maria Simitsakos.

Groupe Lauzon — Heenan Blaikie a représenté T. Lauzon Ltée et Salaison G. Lauzon Inc. dans le cadre de la vente de ses activités de transformation et distribution de viande au Groupe Colabor, un grossiste et un distributeur de produits alimentaires et connexes situé à Boucherville, en contrepartie d'environ 15 M\$.

Groupe Lauzon était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée de Carl Bélanger, Manon Thivierge, Subrata Bhattacharjee, Adam S. Goodman, Florence Dagicour, Joëlle Girard, Virginie Fortin et Louis-Philippe Borduas.

Groupe Voith — Heenan Blaikie a représenté Groupe Voith, une multinationale basée en Allemagne, dans le cadre de son acquisition d'une participation majoritaire dans une entreprise de technologies propres, Vortex Hydrosystèmes Inc. de Granby. Vortex est spécialisée dans

la conception et la fourniture clé en main de systèmes auxiliaires mécaniques pour la production d'énergie.

Groupe Voith était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée de Carl Bélanger, Manon Thivierge, Marie-Claude Bellemare, Kadiatou Sow, Florence Dagicour, Louis-Philippe Borduas et Adam S. Goodman.

Valmont Industries Inc. — Heenan Blaikie a représenté Valmont Industries Inc. dans le cadre de son acquisition de PMT Industries.

Valmont Industries Inc. était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée d'Andrew M. Cohen, Philipp Park, Michael Henriques, Mathias Link, Lynn Mitchell, Peter L. Clark, Marshall Pawar, Larry Nevsky, Georgia Koutrikas, Rahim Suleiman, Michael Shedletsky et Jackie VanDerMeulen.

Métaux BlackRock inc. — Heenan Blaikie a représenté Métaux BlackRock inc. dans le cadre d'un placement privé de 120 M\$ d'actions ordinaires. Il s'agit d'un important investissement dans un gisement de minerai de fer au Québec.

Métaux BlackRock inc. était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée de David Carbonaro, Pierre Langlois et Lisa Koverko.

Tyman PLC — Heenan Blaikie a conseillé Tyman PLC dans le cadre de l'acquisition transfrontalière de Truth Hardware, un fabricant nord-américain de produits pour bâtiments, pour un montant de 200 M\$US.

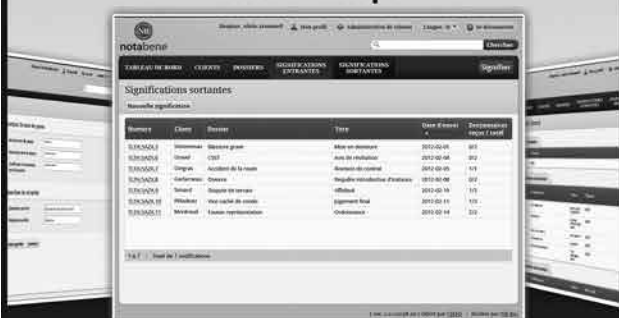
Amesbury Group (Tyman PLC) était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée d'Andrew M. Cohen, Danny J. Kaufer, Peter L. Clark, Lynn Mitchell, Mark Newton, Sarah Graves, Bonny Mak Waterfall, Lesley Kim, Marcelo König Sarkis, Georgia Koutrikas et Jon Smithen.

Sprague Énergie — Heenan Blaikie a représenté Sprague



notabene

Plateforme de signification-notification électronique



Une première au Québec !

Échangez vos documents de façon **sécuritaire**, tout en recevant la preuve que ceux-ci ont été **intégralement** remis au(x) destinataire(s)



Un service d'échange **rapide et sécuritaire**



Simple et convivial comme votre courriel



La garantie et la preuve d'une transmission **intègre**



La **conservation des informations** liées à vos dossiers et à vos clients



Une **application Web compatible** avec tous les fureteurs, iPad et Blackberry inclus



Des **économies de temps, de papier et d'argent** par rapport au télécopieur

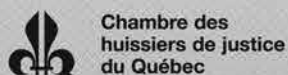
Supervisé par un tiers de confiance : l'huissier de justice

Gratuit pour une période limitée!



www.signifiez.com

Offert par :



Réalisé par :



*Membre de la fédération nationale des tiers de confiance (FNTC)

*Notabene
l'innovation en
matière d'échange
juridique !*

Énergie dans le cadre d'une facilité de crédit syndiqué de 210 M\$ accordée par un syndicat de prêteurs mené par JP Morgan Chase Bank, succursale de Toronto.

Sprague Énergie était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée de Joel Cabelli, Eric M. Levy, Manon Thivierge, Marie-Josée Couture, Joëlle Girard, Louis-Philippe Borduas, Florence Dagicour, Mark Newton et Normand Quesnel.

Banque Nationale du Canada, Banque de Montréal, Banque de la Nouvelle-Écosse et Banque HSBC (Canada) – Heenan Blaikie a représenté un syndicat de prêteurs dirigé par Banque Nationale du Canada dans le cadre d'un financement de 150 M\$ pour une entreprise œuvrant dans le domaine de l'acier.

Banque Nationale du Canada, Banque de Montréal, Banque de la Nouvelle-Écosse et Banque HSBC (Canada) étaient conseillées par une équipe de Heenan Blaikie composée de Lise Morissette, Marie-Josée Couture, Joëlle Girard et Louis-Philippe Borduas.

Signature Flight Support Corporation – Heenan Blaikie a représenté Signature Flight Support Canada Ltd., une entreprise de BBA Aviation, dans le cadre de l'acquisition d'une majorité des activités de base opérationnelle fixe de Starlink Aviation à l'aéroport de Montréal.

Signature Flight Support Corporation était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée d'Antonella Penta, Philipp Park, Stéphanie Normandin et Georgia Koutrikas.

Colt Resources Inc. – Heenan Blaikie a représenté Colt Resources Inc. pour un financement de 5 M\$ sous forme d'unités de Colt. Chaque unité était composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription pour un quart d'action ordinaire.

Colt Resources Inc. était conseillée par une équipe de Heenan Blaikie composée d'Eric M. Levy et Nicolas Morin.

Services financiers Harley-Davidson du Canada Inc. – Heenan Blaikie a représenté Services financiers Harley-Davidson du Canada Inc. dans le cadre du financement de divers concessionnaires Harley-Davidson.

Services financiers Harley-Davidson du Canada Inc. était conseillée par Michael J. Hanlon de Heenan Blaikie.

Norton Rose – Transactions 2013



Sabrina Guillot



Alain Ricard



Francis Legault



François Côté



Sébastien Gingras



Thierry Dorval

Aeterna Zentaris – Le bureau de Montréal de Norton Rose Fulbright a conseillé Aeterna Zentaris Inc. dans le cadre de l'émission aux États-Unis d'unités formées d'actions ordinaires et de bons de souscription d'actions ordinaires d'un montant global de 15,1 M\$ US au moyen d'un placement public par voie de prise ferme.

L'équipe de Norton Rose Fulbright dirigée par Elliot Shapiro, comprenait Steve Malas, Meghan Stewart, Catherine Simard, Derek Chiasson et Andrei Molchynsky.

Aeterna Zentaris – Le bureau de Montréal de Norton Rose Fulbright a conseillé Aeterna Zentaris Inc. dans le cadre de l'émission aux États-Unis d'unités formées d'actions ordinaires et de bons de souscription d'actions ordinaires d'un montant global de 7,8 M\$ US au moyen d'un placement direct enregistré.

L'équipe de Norton Rose Fulbright, dirigée par Elliot Shapiro, comprenait Meghan Stewart et Catherine Simard, Derek Chiasson et Antoine Desroches.

ArcelorMittal – Nos bureaux de Toronto et de Montréal conseillent ArcelorMittal dans le cadre de la vente d'une participation de 15 % dans la coentreprise liée à l'importante mine de fer située dans la fosse du Labrador au Québec ainsi que des infrastructures ferroviaires et portuaires connexes à un consortium d'investisseurs dirigé par POSCO, de Corée, et comprenant China Steel Corporation, de Taiwan, pour un produit de 1,1 G\$ CA. Dans le cadre de l'opération, POSCO et China Steel Corporation concluront des accords d'approvisionnement à long terme en minerai de fer avec la coentreprise, qui continuera à être contrôlée par ArcelorMittal qui détient une participation de 85 % dans celle-ci.

L'équipe de Norton Rose Fulbright à Montréal était dirigée par Robert Borduas, comprenait Marie-Claude Mailloux, Peter Riddell, Catherine de Laboursodière, Vincent Filiatrault, Mario Caron, Miguel Manzano, Derek Chiasson, Richard Desgagnés, Jean Piette, François Côté, Martin Rochette et Pierre-Christian Labeau.

BMO Nesbitt Burns Inc. et RBC Dominion valeurs mobilières Inc. – Le bureau de Montréal de Norton Rose Fulbright a conseillé les courtiers, codirigés par BMO Nesbitt Burns Inc. et RBC Dominion valeurs mobilières Inc., dans le cadre de la vente, dans le cadre d'un placement pour compte, de billets à moyen terme 3,54 % échéant le 12 juin 2020 de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite, d'un montant en capital de 400 M\$ CA.

L'équipe de Norton Rose Fulbright comprenait Elliot Shapiro, Catherine De Laboursodière et David Crandall (droit des sociétés et valeurs mobilières), secondés par Julie Bélisle.

Caisse de dépôt et placement du Québec – Les bureaux de Montréal et d'Ottawa de Norton Rose Fulbright ont conseillé un des principaux gestionnaires de fonds institutionnels du Canada, la Caisse de dépôt et placement du Québec, dans le cadre de son investissement d'environ 500 M\$ US dans les projets éoliens d'Invenergy.

L'équipe de Norton Rose Fulbright, dirigée par Jean-Pierre Colpron, comprenait Pete Wiazowski, Nicolas Labrecque, Mathieu Deschamps, David Millette, Philippe Levac, Peter Riddell et Meghan Stewart, Michèle Friel, Pascal Rodier, Sandro Muzzo et Mélanie Dupuis-Giuliani, Julie Paquette, Oliver Moore et Marie-Andrée Thibault et Jules Charrette.



Derek Chiasson



Jacques Lemieux



Jean-Pierre Colpron



Jean Piette



Steve Malas



Elliot Shapiro



David Millette



Marly Ochmann-St Jean



Meghan Stewart



Martin Theriault



Roger Duval



Pierre Dery

Canada Lithium Corp. – Le bureau de Montréal de Norton Rose Fulbright a conseillé Canada Lithium Corp. relativement à son appel public à l'épargne par voie d'acquisition ferme visant 28 750 000 unités et 5 991 500 actions accréditatives d'un montant total de 14,4 M\$ CA.

L'équipe de Norton Rose Fulbright était formée de Paul Raymond, Peter J. Wiazowski, Nicholas Cerminaro, Marly Ochmann St-Jean, Renée Loiselle et Laurence Farmer, Miguel, Derek Chiasson et Antoine Desroches.

Quebecor inc. – Le bureau de Montréal de Norton Rose Fulbright a conseillé Quebecor Inc., une des plus grandes entreprises médiatiques diversifiées du Canada, relativement au placement secondaire privé par CDP Capital d'Amérique Investissements Inc., une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, de débentures convertibles subordonnées non garanties 4,125 % échéant en 2018 de Quebecor Inc. d'un montant en capital total de 305 M\$ CA.

L'équipe de Norton Rose Fulbright, dirigée par Peter Wiazowski, comprenait David Millette, Meghan Stewart et Vincent Filiatrault ainsi que Jules Charette et Antoine Desroches.

Corporation Wajax – Le bureau de Montréal de Norton Rose Fulbright a conseillé Corporation Wajax, l'un des principaux distributeurs canadiens dans les domaines de la vente, de la location et du service après-vente de pièces ainsi que du soutien technique de l'équipement mobile, de

systèmes de puissance et de composants industriels, dans le cadre du placement privé au Canada et aux États-Unis de billets de premier rang 6,125 % échéant en 2020 d'un capital global de 125 M\$ CA.

L'équipe de Norton Rose Fulbright, dirigée par Solomon Sananes et Peter Wiazowski, comprenait David Millette, Emmanuel Grondin et David Crandall ainsi que Derek Chiasson et Antoine Desroches.

G4S plc – Le bureau de Montréal de Norton Rose Fulbright a fourni des conseils à G4S plc, un groupe mondial de premier plan dans le secteur de la sécurité et de l'impartition, relativement à son entente conclue avec GardaWorld visant la vente de son entreprise de transport de fonds canadienne, G4S Cash Solutions (Canada) Ltd., moyennant une contrepartie globale d'environ 110 M\$ CA. La réalisation de l'opération est assujettie aux conditions de clôture habituelles et aux approbations réglementaires.

L'équipe de Norton Rose Fulbright, dirigée par Solomon Sananes, comprenait Meghan Stewart, Richard Wagner et Stephen Natrass.

Génétiporc – Le bureau de Québec de Norton Rose Fulbright a représenté Génétiporc et l'actionnaire de celle-ci dans le cadre de l'acquisition par Genus plc de Génétiporc, division de génétique porcine du groupe Aliments Breton Foods, la plus importante entreprise de production et de transformation de viande de porc biologique et naturelle en Amérique du Nord, pour une contrepartie d'environ 40



Amar Leclair Ghosh



Jerome Landry



Jules Charette



Jorge Neher



Xavier Beauchamp Tremblay



Peter Wiazowski



Pierre-Christian Labeau



Melanie Giuliani-Dupuis



Nicholas Cerninaro



Miguel Manzano



Solomon Sananes



Nicolas Labrecque

M\$. Les pourparlers se poursuivent au sujet de l'acquisition de la coentreprise brésilienne de Génétiporc par Agrocères PIC, coentreprise appartenant à Genus dans une proportion de 49 %.

L'équipe de Norton Rose Fulbright, dirigée par Pierre Déry, comprenait Olga Farman, Sébastien Gingras, Roger Duval, Chantal Morillon, Sabrina Guillot, Jean-Sébastien Cloutier, Jérôme Landry et Louise Bernier.

Groupe OPMEDIC Inc. – Le bureau de Montréal de Norton Rose Fulbright a conseillé Groupe OPMEDIC Inc. (Groupe OPMEDIC ou la Société) (TSX : OMG) relativement à son accord d'acquisition avec Groupe Kermourmedic (Groupe Kermourmedic), une société nouvellement formée par Pierre St-Michel, Marc Villeneuve et Jean-Yves Fontaine (col-

lectivement, les fondateurs), aux termes duquel toutes les actions ordinaires en circulation de la Société, autres que les actions détenues directement ou indirectement par les fondateurs, seront acquises par le Groupe Kermourmedic au prix de 2,90 \$ CA au comptant par action, et la Société fera l'objet d'une opération de fermeture pour une contrepartie totale d'environ 18,1 M\$ CA (opération).

L'équipe de Norton Rose Fulbright, dirigée par Jacques Lemieux et Elliot Shapiro, comprenait Amar Leclair-Ghosh et David Millette et Derek Chiasson.

Hypothèques CDPQ inc. et Otéra Capita inc. – Le bureau de Québec de Norton Rose Fulbright a représenté les prêteurs, à savoir, Hypothèques CDPQ inc. et autres ainsi qu'Otéra Capita inc. à titre de gestionnaire des prêteurs,



Impression et plus...

alain@pgvmedia.com
514 845-3522



Audio-vidéo
Photographie
Design graphique
Gestion de projets
Développement web
Impression & Publipostage
Services conseil & Marketing
Impression de documents légaux



Antoine Desroches



Julie Paquette



Louise Bernier



Louis Roy



Chantal Morillon



Emmanuel Grondin



Catherine Simard



Madeleine Donahue



Marie-Claude Mailloux



Marie-Andrée Thibault



David Crandall



Catherine De Laboursodière

dans le cadre d'un financement hypothécaire au montant de 206 000 000 \$ concernant Place Alexis Nihon.

Les avocats de Norton Rose Fulbright qui ont été impliqués dans ce dossier sont Louis Roy, Chantal Morillon et Alexandre Turcotte et Martin Thériault du bureau de Montréal.

JPMorgan Chase Bank, N.A. – Les bureaux de Montréal et de Toronto de Norton Rose Fulbright ont conseillé JPMorgan Chase Bank, N.A., agissant en qualité d'agent administratif, et JPMorgan Chase Bank, N.A. (succursale de Toronto), agissant en qualité d'agent administratif canadien, relativement à une facilité de crédit renouvelable d'un montant total de 175 M\$ US consentie à Tube City IMS Corporation et certaines de ses filiales.

L'équipe de Norton Rose Fulbright était formée de Arnold Cohen, Martin Rochette, Barry Segal et Amanda Fortuna.

Pacific Rubiales Energy Corporation – Les bureaux de Bogotá, de Calgary et de Toronto de Norton Rose Fulbright ont conseillé Pacific Rubiales Energy Corporation dans le cadre de son entente de 1,6 G\$ US avec Petrominerales Ltd visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de Petrominerales.

L'équipe de Norton Rose Fulbright était dirigée par Jorge Neher et comprenait Crispin Arthur, Paul Fitzgerald, Ava Yaskiel, Adrienne Oliver, Terence Dobbin, Kevin Ackhurst, Santiago González Rojas, Andrés Afanador, Matthew Hall et Krista Treasure.

Privatisation d'Atrium Innovations Inc. en 2013 – Le bureau de Montréal de Norton Rose Fulbright a agi pour le comité spécial du conseil d'administration d'Atrium Innovations Inc. relativement à son opération de fermeture évaluée à 1,1 G\$.

Une équipe de Norton Rose Fulbright comprenant Paul Raymond, Nicholas Cerminaro, Catherine Simard et Emmanuel Grondin a agi à titre de conseiller juridique du comité spécial du conseil d'administration d'Atrium

Scotia Capitaux Inc., Valeurs Mobilières TD Inc. et Marchés mondiaux CIBC Inc. – Le bureau de Montréal de Norton Rose Fulbright a conseillé le syndicat de preneurs fermes codirigé par Scotia Capitaux Inc., Valeurs Mobilières TD Inc. et Marchés mondiaux CIBC Inc. relativement à l'émission d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans par Bell Aliant Actions privilégiées Inc., filiale de Bell Aliant Inc., dans le cadre d'un placement par acquisition ferme.

L'équipe de Norton Rose Fulbright, dirigée par Elliot Shapiro, comprenait Catherine De Laboursodière, David Crandall, René Loïselle et Derek Chiasson.

SNC-Lavalin inc. – Le bureau de Montréal de Norton Rose Fulbright a conseillé Rainbow Hospital Partnership, filiale en propriété exclusive indirecte du Groupe SNC-Lavalin Inc. (TSX : SNC), en charge de la construction, de l'exploitation et de l'entretien du nouveau centre hospitalier Restigouche de soins psychiatriques, à Campbellton, au Nouveau-



Paul Raymond

Olga Farman

Vincent Filiatrault

Brunswick, relativement à son refinancement du projet par titres d'emprunt au moyen de l'émission et de la vente d'obligations garanties de premier rang d'un montant en capital total de 122,9 M\$ CA, placées par Casgrain & Company Limited.

L'équipe de Norton Rose Fulbright, dirigée par Alain Ricard et Elliot Shapiro, comprenait Michèle Friel, Catherine De Laboursodière, Mélanie Dupuis-Giuliani et Renée Loiselle.

TELUS Corporation– Nos bureaux de Toronto et de Montréal ont conseillé la société de télécommunications canadienne TELUS Corporation (TSX : T) dans le cadre de la réalisation d'un appel public à l'épargne de billets de premier rang non garantis d'un capital de 1,7 G\$ CA.

L'équipe de Norton Rose Fulbright comprenait Francis Legault, Pierre Dagenais, Denno Chen, Hoori Chitilian, Daniel Pearlman et Adrienne Oliver.

PetroGas Energy Corp. – Norton Rose Fulbright a agi à titre de conseillers juridiques de Petrogas Energy Corp. et de son actionnaire de contrôle dans le cadre de la vente d'une participation de 66,7 % dans la société à une coentreprise formée d'Idemitsu Kosan et d'AltaGas, qui est inscrite à la TSX. La coentreprise Idemitsu AltaGas Joint Venture Limited Partnership acquerra les deux tiers de toutes les actions en circulation de PetroGas pour un total de 855 M\$ US. PetroGas Energy Corp. est une société établie à Calgary, en Alberta, qui fournit des services de gestion de

l'approvisionnement et de commercialisation totale du pétrole brut et du liquide de gaz naturel.

L'équipe de Norton Rose Fulbright comprenait Robert Engbloom, Craig Hoskins, Darren Hueppelsheuser, Dion Legge, Terrance Hughes, Chrysten Perry, Ryan Keays, John Carleton, Rujuta Patel, David Kolesar, Alan Harvie, Samuel Durante, Saptarshi Chakraborty, Zahra Allidina, Felix Haspel, Brian Milne, Robert Joseph, Thomas Collopy, Erin Ludwig et Caylee Rieger.

PETRONAS – Norton Rose Fulbright a agi à titre de conseillers juridiques de PETRONAS Carigali Sdn Bhd dans le cadre de sa vente à JAPEX d'une participation de 10 % dans ses actifs liés au gaz naturel situés dans le nord-est de la Colombie Britannique et d'une participation de 10 % dans l'installation d'exportation de gaz naturel liquéfié de Pacific NorthWest proposée qui serait située sur la côte ouest canadienne, près de Prince Rupert, en Colombie-Britannique. Dans le cadre de cette opération, JAPEX a accepté d'acheter 10 % du gaz naturel liquéfié produit à cette installation pour une période minimale de 20 ans à des fins de consommation intérieure au Japon.

L'équipe de Norton Rose Fulbright comprenait Chrysten Perry, Nick Kangles, Terrance Hughes, Richard Borden, Michael Bennett, Crispin Arthur, Kevin Johnson, Darren Hueppelsheuser et Dion Legge.

RONA inc.– Les bureaux de Montréal et de Toronto de Norton Rose Fulbright ont conseillé RONA inc. et ses filiales dans le cadre de la vente de la division du marché commercial et professionnel de RONA pour un montant approximatif de 214 M\$ CA.

L'équipe de Norton Rose Fulbright, dirigée par Jean-Pierre Colpron et Nicolas Labrecque, comprenait Marie-Claude Mailloux, Vincent Filiatrault et Renée Loiselle, Thierry Dorval et Catherine Simard, Martin Rochette, Jean Piette et Madeleine Donahue, Xavier Beauchamp-Tremblay ainsi que Norman Lieff et Marie-Andrée Thibault.

L'Orchidée Chine

Restaurant Chinois

2017 rue Peel, Montréal - Tél.: (514)287-1878 | www.orchideedechine.ca

« ...où la cuisine entretient le classicisme »

– Claire Vuitton, Le Monde Juridique

Osler – Transactions 2013



Christiane Jodoin



Shahir Guindi



Eric Prefontaine



Francois Paradis



Etienne Massicotte



Chris Main

Encore une fois en 2013, les avocats du bureau de Montréal d'Osler, de concert avec leurs collègues des bureaux d'Osler ailleurs au pays et ceux qui fournissent des services juridiques américains à New York, ont conseillé leurs clients sur un large éventail de mandats, incluant des transactions et des litiges parmi les plus complexes au pays. Voici une liste de certains clients – des sociétés publiques et des sociétés privées, des entreprises bien établies et des étoiles montantes de la relève canadienne et québécoise – que les avocats du bureau de Montréal d'Osler ont eu le plaisir de représenter sur des mandats d'importance cette année :

Fusions et acquisitions

- Atrium Innovations inc., chef de file mondial de produits de santé naturels établi au Québec, dans le cadre de son acquisition proposée par les fonds Permira, le Fonds de solidarité FTQ et la Caisse de dépôt et placement du Québec au moyen d'une opération dont la valeur s'élève à 1,1 milliard de dollars.
- Fibre Noire Internet Inc. dans le cadre de son acquisition de SRDP Télécom, RHRI et Systèmes de fibres P2P du Canada Ltée, pour une valeur approximative de 40 millions de dollars.
- Homburg Invest Inc. dans le cadre de sa restructuration multiterritoriale en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, incluant la restructuration de son portefeuille de prêts multiterritorial, la création d'une nouvelle société ouverte aux Pays-Bas afin de poursuivre une partie de ses activités, et le traitement fiscal de sa restructuration.
- iBwave Solutions Inc., dans le cadre de la vente d'un nombre important d'actions à Vicente Capital Partners, à Farol Asset Management, LP et au New York State Common Retirement Fund.
- Partenaires Persistence Capital, dans le cadre de sa vente de MedAxio services d'assurance médicale, à Gamma-Dynacare une filiale canadienne de LabCorp (NYSE : LH).
- Un consortium d'acheteurs dirigé par POSCO de Corée et incluant China Steel Corporation de Taïwan, ainsi que certaines institutions financières asiatiques de premier plan, dans le cadre de l'acquisition d'une participation de 15 % dans le secteur canadien des minerais de fer d'ArcelorMittal au coût de 1,1 milliard de dollars.
- Quincaillerie Richelieu Ltée, dans le cadre de ses plus récentes acquisitions, notamment les acquisitions de CourterCo Savannah, LLC (Georgie, É-U), Hi-Tech Glazing Supplies (Colombie-Britannique), et Procraft Industrial Ltd. (Nouveau Brunswick et Nouvelle Écosse).
- SCL Elements Inc., dans sa vente à Schneider Electric, une société mondiale de gestion de l'énergie.
- SherWeb Inc., dans le cadre de l'achat de la totalité des actifs de Nomia Inc.
- TELUS Corporation, relativement à son acquisition de Public Mobile (qui exerce ses activités en Ontario et au Québec et est un important détenteur de spectre de bloc G).



Sylvain Lussier



Suzanne Côté



Silvana Conte



Mark Brender



Nathalie Beauregard



François Auger

- TELUS Corporation, relativement à un arrangement mettant fin à sa structure à deux catégories d'actions afin d'avoir une seule catégorie d'actions ordinaires et dans le contexte de la bataille de procurations avec Mason Capital.
- TeraXion Inc., dans le cadre de l'acquisition de certains actifs de COGO Optronics Inc., y compris d'importants actifs de propriété intellectuelle et sa filiale canadienne, COGO Optronics Canada Inc., et de certaines autres.

Financement d'entreprises et Services financiers

- Acasti Pharma Inc., en relation avec son placement transfrontalier de 23 millions de dollars.
- Un syndicat de prêteurs dirigé par la Banque Nationale du Canada, relativement à une facilité de crédit renouvelable garantie d'un montant en capital de 210 millions de dollars mise à la disposition d'Infrastructure Famille Santé Inc. dans le cadre du financement de la conception et de la construction du Centre hospitalier universitaire (CHU) Sainte-Justine.
- Beyond the Rack, un leader des ventes en ligne, dans le cadre d'une ronde de financement de 25 millions de dollars en capitaux propres menée par Investissement Québec, Iris Capital et le fonds Tandem Expansion à laquelle ses investisseurs Highland Capital Partners, Panorama Capital, BDC Venture Capital IT Fund ainsi que iNovia Capital ont également participé.
- Casgrain Et Compagnie Limitée, à titre de placeur pour compte, relativement à un placement d'obligations à court terme et à long terme d'un montant en capital de 122,9 millions de dollars émises par Rainbow Hospital Partnership, une entité détenue indirectement à 100 % par SNC-Lavalin, dans le cadre d'un contrat en partenariat public-privé pour la conception, la construction, la mise en service, le financement et certains services d'exploitation et d'entretien du Centre Hospitalier Res-tigouche à Campbellton au Nouveau-Brunswick.

- Corporation Fiera Capital en tant qu'emprunteur, à l'égard d'une facilité d'acquisition à terme non garantie d'un capital de 175 millions de dollars et d'une facilité d'exploitation non garantie d'un montant en capital de 75 millions de dollars.
- Le Groupe S.M. International s.e.c., une société de développement durable qui offre une gamme de services pour intégrer les projets dans les milieux ambiants, dans le cadre d'un investissement par Alaris Royalty Corp. de 30 millions de dollars.
- Société en commandite Gaz Métro inc., en tant qu'émetteur, dans le cadre d'un placement privé de titres de participation de 50 millions de dollars en faveur de Gaz Métro inc. et Valener inc.
- Taggart Capital Corp., dans le cadre de la clôture d'un placement sous forme de reçus de souscription pour un produit brut de 6,3 millions de dollars afin de financer l'opération admissible de la société, puis d'une conversion au moyen d'un plan d'arrangement de Taggart Capital Corp. en une fiducie de placement immobilier inscrite en bourse, le Fonds de placement immobilier PRO (PRO REIT), et PRO REIT dans le cadre d'un placement de parts de fiducie pour un produit brut d'environ 17 millions de dollars.
- Conseillers canadiens pour UBS Securities LLC et TD Securities Inc., les acquéreurs initiaux dans le cadre d'un placement privé secondaire par CDP Capital d'Amérique Investissements Inc., filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, de 305 millions de dollars de débetures subordonnées non garanties convertibles de Québecor inc.
- Valeant Pharmaceuticals International, Inc., dans le cadre d'un appel public à l'épargne transfrontalier d'actions ordinaires d'une valeur de 2,3 milliards de dollars au Canada et aux États-Unis, effectué dans le



Sandra Abitan

Robert Yalden

Vitale Santoro

contexte de son acquisition de Bausch + Lomb au coût de 8,1 milliards de dollars.

- Osler Montréal a aussi été impliqué dans l'établissement des fonds d'investissement privés suivants : Partenaires Persistence Capital II, s.e.c. (un fonds de 85 millions de dollars), Fonds d'Investissement Réal III, s.e.c. (un fonds de 50 millions de dollars), Fonds d'Investissement Sanderling VII (Canada), s.e.c. (un fonds de 30 millions de dollars) et Fonds Cycle Capital III, s.e.c. (un fonds de 107 millions de dollars).

Litiges

- Association of Ontario Chicken Processors, devant la Cour supérieure du Québec, la Cour supérieure de justice de l'Ontario et la Régie des marchés agricoles et alimentaires en ce qui concerne le cadre réglementaire applicable à la mise en marché de la volaille.
- General Motors of Canada limitée, dans le cadre de diverses actions en justice instituées par d'anciens concessionnaires par suite de la restructuration non judiciaire.
- Homburg Invest Inc. dans le cadre d'un différend de subordination relativement aux procédures de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.
- Imperial Tobacco Canada Limitée – Défense relativement à une demande en recouvrement de coûts de soins de santé de 60 milliards de dollars déposée par le gouvernement du Québec.
- Imperial Tobacco Canada Limitée, dans le cadre de la contestation constitutionnelle de la Loi sur le recouvrement des coûts des soins de santé en vertu de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.
- Margit S. Léger, et al. c. Garage Technology Ventures Canada S.E.C. (faisant maintenant affaire sous le nom

de Capital St-Laurent S.E.C.), et al., en rapport avec la responsabilité d'un fonds de capital de risque.

- PricewaterhouseCoopers Inc., dans le cadre de son mandat de séquestre intérimaire des actifs canadiens de Georges Marciano.

Litige – Recours collectifs

- Banque Amex du Canada, Banque de Montréal, CIBC, Citibank, Banque Laurentienne, Banque Nationale du Canada, Banque Royale, Banque Scotia et TD devant la Cour suprême du Canada au sujet de l'inapplicabilité constitutionnelle ou du caractère inopérant de la Loi sur la protection du consommateur du Québec dans le cadre d'un recours collectif lié à des frais liés aux opérations de change.
- Banque de Montréal, dans le cadre d'un appel d'un jugement de recours collectif au sujet de l'obligation d'agir de bonne foi liée aux documents de renouvellement hypothécaire.
- Banque de Montréal, dans le cadre de la défense d'un recours collectif proposé en vertu de la Loi sur la concurrence.
- Boston Scientific, dans le cadre de la défense d'un recours collectif proposé lié à des réclamations en responsabilité du fabricant de mèches vaginales.
- Colacem, dans le cadre de la défense d'un recours collectif proposé lié à des réclamations relatives à l'environnement.
- Facebook, dans le cadre de la défense d'un recours collectif proposé en ce qui a trait à des réclamations liées au marché secondaire à la suite d'un PAPE au NASDAQ.
- Imperial Tobacco Canada Limitée, dans le cadre de ses défenses à deux recours collectifs portant sur la responsabilité du fait du produit.
- Les Pétroles Irving Inc., dans le cadre du recours collectif suite à la tragédie de juillet 2013 au Lac-Mégantic.
- Pharmaprix et Shoppers Drug Mart, dans le cadre de la défense d'un recours collectif intenté dans le contexte des modifications unilatérales apportées au programme de récompenses Optimum.

Insolvabilité et Restructuration

- E & Y, en sa qualité de séquestre intérimaire aux entités du groupe Stanford International Bank, dans le cadre des procédures de reconnaissance de la mise sous séquestre du groupe aux États-Unis.
- KPMG Inc., en sa qualité de contrôleur de ProSep Inc. nommé par le tribunal relativement aux procédures de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies de ProSep Inc. et à la vente de la quasi-totalité de ses actifs à une filiale de Produced Water Absorbents, Inc., pour une contrepartie totale de 9,2 millions de dollars américains.
- Homburg Invest Inc. dans le cadre de sa restructuration en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

- Mechtronix Inc., dans le cadre de la vente de ses actifs en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.
- PricewaterhouseCoopers Inc., dans le cadre de son mandat de séquestre intérimaire des actifs canadiens de Georges Marciano.

Régimes de retraite et avantages sociaux

- Fiduciaires de la caisse du Régime de retraite de l'Université de Montréal dans le cadre d'un recours collectif concernant certains placements de l'actif de la caisse de retraite.
- Vivendi Canada et École Polytechnique de Montréal et Hydro-Québec dans le cadre de plusieurs recours collectifs contestant les amendements et calculs de régimes de retraite et de programmes de prestations pour les retraités.

L'avocat au service de l'immigration

Le Barreau du Québec inaugure un microsite dédié à l'immigration

Le Barreau du Québec annonce avec plaisir le lancement d'un microsite sur l'immigration destiné au grand public et aux organismes s'impliquant dans ce domaine. Ce microsite est conçu comme une trousse d'outils pour guider les personnes désireuses d'entreprendre une démarche pour immigrer au Québec et pour aider celles qui sont actuellement en processus d'immigration.

« Qu'il s'agisse de fournir de l'information aux immigrants qui ont entamé leurs démarches ou de faciliter leur installation chez nous, ce microsite a comme visée de rassembler le plus grand nombre de renseignements juridiques et pratiques et de liens utiles à un seul endroit », souligne la bâtonnière du Québec, Johanne Brodeur, Ad. E.

De nombreux avocats férus en droit de l'immigration ont fourni leur savoir-faire et leurs connaissances afin de façonner un site à la fine pointe de l'information juridique actuelle. Proposé dans les deux langues officielles, le microsite sur l'immigration du Barreau du Québec met les visiteurs en lien avec plusieurs ressources gouvernementales ou spécialisées. Parmi les rubriques susceptibles d'aider et protéger à la fois l'immigrant, mentionnons Arnaques et fraudes, alors que celle intitulée Faciliter mon arrivée et mon installation s'avère une mine de renseignements essentiels dans plusieurs secteurs importants : services de justice, logement, santé, éducation, emploi, langue, etc.

Raymond Bachand se joint à Norton Rose Fulbright à titre de conseiller stratégique

Norton Rose Fulbright au Canada est heureux d'annoncer que Raymond Bachand, ancien ministre des Finances du Québec, se joint au bureau de Montréal à titre de conseiller stratégique. M. Bachand assistera nos clients dans leurs projets tant au Canada qu'à l'échelle internationale.

En sept ans au gouvernement du Québec, monsieur Bachand a dirigé quatre grands ministères économiques – Finances, Développement économique, Revenu et Tourisme –, parfois simultanément. Comme ministre du Développement économique, il a lancé la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, de même que diverses stratégies pour soutenir l'industrie de l'aéronautique et celle du biopharmaceutique et le secteur manufacturier. Il a été le responsable ministériel du dossier du lancement de la négociation de l'entente Canada-Union européenne et a dirigé de nombreuses missions économiques dans le monde, expérience qui ouvrira des portes à nos clients à des niveaux parfois difficiles d'accès hors Québec.

En plus d'avoir fait sa marque en politique en apportant des solutions novatrices permettant de résoudre des impasses dans des dossiers complexes et importants, monsieur Bachand est bien connu dans le monde des affaires, où il a occupé des postes de haute direction dans de grandes entreprises pendant 25 ans, entre autres au sein de Metro-Richelieu, Culinar, Fonds de solidarité FTQ et Secor Conseil. Il a conçu et négocié de nombreuses transactions, acquisitions, ventes et alliances stratégiques en plus de siéger à de nombreux conseils d'administration, dont celui du Conseil canadien sur la reddition de comptes.

Jean Bertrand, associé directeur du bureau de Montréal de Norton Rose Fulbright, a déclaré :



« Nous sommes ravis que Raymond ait décidé de se joindre à notre équipe. Fort de sa longue expérience dans le secteur privé et de son riche bagage de connaissances acquises au cours de sa carrière en politique, il offrira une expertise stratégique à notre clientèle. Son arrivée nous permettra d'enrichir notre offre de services tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale. »

Raymond Bachand, conseiller stratégique, bureau de Montréal de Norton Rose Fulbright, a déclaré :

« Je suis fier de m'associer à ce cabinet de premier plan et de contribuer à la prospérité de nos clients. J'y ai commencé ma carrière en droit il y a plusieurs années. Cette pratique a connu un essor remarquable et a maintenant une portée mondiale qui sont un gage de succès. »

Raymond Bachand a étudié le droit à l'Université de Montréal. Il est également titulaire d'une maîtrise en administration des affaires et d'un doctorat en administration de la Harvard Business School.

Paul-Guy Desmarais

(1927 - 2013)

Né à Sudbury le 4 janvier 1927, Monsieur Desmarais a obtenu son diplôme de bachelier en commerce de l'Université d'Ottawa en 1950. Monsieur Desmarais retourne à Sudbury où, en 1951, il fait l'acquisition de la compagnie d'autobus Sudbury Coppercliff Street Railway. En 1959, il forme Transportation Management Corporation Limited qui, en 1960, achète les Entreprises Transport Provincial Ltée. En 1962, par l'entremise de Transportation Management, il obtient le contrôle effectif de la compagnie Entreprises Gelco Ltée et un an plus tard, il se porte acquéreur de l'Impériale, Compagnie d'assurance-vie.

En 1965, il achète son premier conglomérat, Corporation de valeurs Trans-Canada. En 1967, Corporation de valeurs Trans-Canada crée les Journaux Trans-Canada Ltée, société qui, en 1968, achète le principal journal de langue française, La Presse de Montréal. En 1968, il prend le contrôle de Power Corporation du Canada (PCC). Aujourd'hui, PCC comprend Gesca Ltée, société qui publie La Presse ainsi que d'autres quotidiens et hebdomadaires; Consolidated Bathurst Inc., une multinationale dans le secteur des pâtes et papiers et de l'emballage; Corporation Financière Power qui détient des participations dans la Great-West, compagnie d'assurance-vie, la plus grande compagnie d'assurance-vie appartenant à ses actionnaires; le Groupe Investors, le plus grand distributeur de fonds communs de placement au Canada; Montréal Trustco Inc., la plus grande société canadienne pour la fourniture de services fiduciaires aux entreprises; et Pargesa Holding S.A., groupe financier international basé à Genève.

Pour une Place ou un Square Paul-Desmarais

La Ville de Montréal devrait désigner «Place ou Square-Paul-Desmarais» l'emplacement qui est en face du siège social de Power Corporation sis rue McGill afin de rendre hommage à cet homme d'affaires brillant que fut Paul Desmarais.

Un geste positif serait d'en faire part au nouveau maire de Montréal, Denis Coderre, et au conseil municipal de Montréal afin de l'inciter à adopter un règlement à cet égard dans les meilleurs délais.

- L'Éditeur,
André Gagnon

Monsieur Desmarais siège au conseil de plusieurs compagnies et organismes à but non-lucratif. Il est également président du Conseil de «La Presse Ltée», de Power Corporation du Canada et de Consolidated Bathurst Inc., de Société d'Investissement Jeunesse et du Conseil commercial Canada-Chine.

Monsieur Desmarais détient des doctorats honorifiques de sept (7) universités canadiennes. Il est Chancelier de l'Université Mémorial de Terre-Neuve et Compagnon de l'Ordre du Canada.

Mise à jour

Depuis sa nomination, Paul-Guy Desmarais occupe la présidence du comité exécutif de Power Corporation du Canada, comprenant Gesca Ltée, qui publie La Presse et d'autres quotidiens et hebdomadaires, ainsi que Corporation financière Power, qui possède plusieurs compagnies d'assurance et sociétés d'investissement. Il est président du conseil et administrateur délégué de Pargesa Holding S.A., en Suisse, et administrateur émérite de Great-West Lifeco inc. Il siège au conseil de la Canada Life Capital Corporation, de la Corporation d'investissements en technologies Power, de la Corporation financière Power, de Gesca Ltée, du groupe Bruxelles Lambert S.A., de Belgique, des Journaux Trans-Canada inc., de Power Corporation du Canada et de La Presse Ltée. Il est aussi membre du Conseil consultatif international de Barrick Gold Corporation et président fondateur du Conseil commercial Canada-Chine.

M. Desmarais a été nommé au Conseil privé de la reine pour le Canada ainsi que grand officier de l'Ordre de la Légion d'honneur de France et commandeur de l'Ordre de Léopold II.

(Mis à jour en septembre 2006)



Marie-Pierre Héту, M.A.
Traduction de l'anglais au français
Sciences, ingénierie, environnement
Recherche terminologique
Conseils sur les outils informatiques
Révision/lecture d'épreuves
Formation

514-507-2927
marie-pierre.hetu@videotron.ca

La société évolue...

la Cour du Québec aussi



Michel Jasmin, juge en chef adjoint à la Chambre de la jeunesse, division d'appel de Montréal; François Godbout, juge en chef adjoint à la Chambre de la jeunesse, division d'appel de Québec; Louis Vaillancourt, juge en chef associé, division d'appel de Montréal; Rémy Bouchard, juge en chef adjoint à la Chambre criminelle et pénale, division d'appel de Québec; Albert Gobeil, juge en chef; Huguette St-Louis, juge en chef adjointe à la Chambre civile, division d'appel de Montréal; Gil Rémillard, ministre de la justice; Paul Mailloux, juge en chef adjoint à la Chambre civile à Montréal; Yvon Mercier, juge en chef associé, division d'appel de Québec; Gill Fortier, juge en chef adjoint à la Chambre civile, division d'appel de Québec.

La Cour du Québec a célébré son 25^e anniversaire le 31 août dernier, bien que son histoire soit beaucoup plus longue et remonte aussi loin qu'au 18^e siècle. C'est toutefois le 31 août 1988 qu'est entrée en vigueur la Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et d'autres dispositions législatives en vue d'instituer la Cour du Québec, par laquelle ont été unis la Cour des sessions de la paix (1908) chargée des affaires criminelles et pénales, la Cour provinciale (1965), dont la compétence était principalement en matière civile et le Tribunal de la jeunesse (1977^[1]) chargé d'entendre les litiges impliquant des personnes mineures^[2].

Une réforme ambitieuse

Cet anniversaire offre d'abord l'occasion de saluer la vision et la détermination des auteurs d'une réforme majeure de l'organisation judiciaire au Québec. Ces changements importants visaient à améliorer l'accessibilité à la justice, notamment en simplifiant le système judiciaire pour le rendre plus efficace en contrant « l'éparpillement » des juridictions et en encourageant la mobilité des juges. La Cour du Québec est alors devenue la plus importante institution judiciaire du point de vue de la diversité des compétences exercées, du nombre de juges (279 à l'époque) et du volume des affaires traitées.

Plusieurs défis attendaient les équipes de direction suc-

cessives, à commencer par une meilleure répartition des effectifs; la recherche d'approches et de pratiques plus uniformes; l'établissement de délais cibles; l'élaboration d'un programme de formation permanente pour les juges et la mise en place d'une autonomie administrative permettant la gestion du budget nécessaire au bon fonctionnement des activités de la Cour du Québec.

Rappelons que les honorables Albert Gobeil (1988-1995), Louis-Charles Fournier (1995-1996), Huguette St-Louis (1996-2003) et Guy Gagnon (2003-2009) ont successivement dirigé la Cour du Québec à titre de juges en chef.

La Cour du Québec en 2013

Le mandat de sept ans de l'actuelle juge en chef de la Cour du Québec, l'honorable Élisabeth Corte, a débuté le 21 octobre 2009. La juge en chef Corte est appuyée dans l'exercice de ses fonctions par le juge en chef associé Mario Tremblay et les juges en chef adjoints Pierre E. Audet (Chambre civile), Claude C. Boulanger (Chambre de la jeunesse), Danielle Côté (Chambre criminelle et pénale) et André Perreault (responsable des cours municipales).

En 2013, la Cour du Québec c'est 290 juges et 36 juges de paix magistrats présents sur l'ensemble du territoire québécois et qui entendent, dans la centaine de salles d'audience ouvertes chaque jour, des citoyens qui en sont



Assis, de gauche à droite: Mario Tremblay, juge en chef associé; Élizabéth Corte, juge en chef; Danielle Côté, juge en chef adjointe à la Chambre criminelle et pénale; en haut, de gauche à droite: André Perreault, juge en chef adjoint responsable des cours municipales; Claude C. Boulanger, juge en chef adjoint à la Chambre de la jeunesse; Pierre E. Audet, juge en chef adjoint à la Chambre civile.

souvent à leur premier passage devant un tribunal. Au quotidien, la direction de la Cour compte aussi sur une équipe dynamique de 10 juges coordonnateurs et 12 juges coordonnateurs adjoints qui voient à la gestion des activités de la Cour du Québec dans leur région et participent à l'élaboration des orientations et des pratiques de la Cour, en s'appuyant sur l'expertise des juges et en considérant les besoins propres à leur région.

L'accès à la justice : une priorité

L'accès à la justice, dans tous les sens du terme, demeure une préoccupation centrale pour la Cour du Québec et de nombreux projets pour l'améliorer ont déjà été entrepris dans les trois chambres de la Cour. Plusieurs de ces projets vont déjà bon train et sont amplement décrits dans le Rapport public de la Cour du Québec publié sur son site Internet (<http://www.tribunaux.qc.ca/c-quebec/index-cq.html>). Le compte Twitter de la Cour ([cour_du_quebec](https://twitter.com/cour_du_quebec)) est aussi un outil utile pour connaître ses actualités plus récentes.

La Cour du Québec est définitivement tournée vers des moyens novateurs et modernes pour répondre aux besoins évolutifs des citoyens. Le Programme de traitement de la toxicomanie de la Cour du Québec à Montréal, les protocoles de gestion hâtive de l'instance en matière civile conclus par la Cour avec plusieurs barreaux ou encore la Table de concertation en matière de petites créances sont autant d'exemples d'actions concrètes posées pour répondre à des besoins nouveaux et différents exprimés par les justiciables.

Des partenariats fructueux

D'ailleurs, chaque fois qu'elle en a l'occasion, la Cour réaffirme sa croyance ferme en la nécessité de miser sur la communication, la concertation et la collaboration avec les

acteurs du système judiciaire, dont bien sûr les avocats, les barreaux de section, le Barreau du Québec, les autres tribunaux du Québec, le ministère de la Justice, l'Institut canadien d'administration de la justice, sans oublier les facultés de droit des universités. Cette collaboration est d'autant plus précieuse que nous devons bientôt travailler avec un nouveau Code de procédure civile par lequel la participation de tous les intervenants sera sollicitée pour tendre vers une justice plus rapide et moins coûteuse.

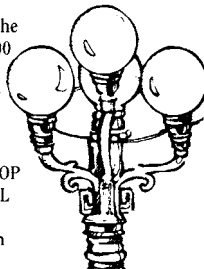
En outre, comme nouvelle présidente du Conseil canadien des juges en chef, la juge en chef de la Cour du Québec, Élizabéth Corte, compte bien continuer à stimuler des échanges fructueux entre les juges en chef des cours provinciales et territoriales du pays.

En somme, les célébrations entourant les 25 ans de la Cour du Québec ont permis de mettre en relief une institution de justice de première ligne, son évolution ainsi que celle des juges sur lesquels elle s'appuie, sa collaboration avec les intervenants du système et sa ferme intention de demeurer attentive aux besoins de la société qu'elle sert.

^{[1][1]} Auparavant la Cour pour les jeunes délinquants de Montréal (1910) et Québec (1940).

^{[2][2]} Un ouvrage retraçant l'histoire de la Cour sera publié dans les prochaines semaines par le professeur titulaire Sylvio Normand de la faculté de droit l'Université Laval.

Le Mas des OLIVIERS



Ouvert
le dimanche
de 18 h 00
à
22 h 30

1216 BISHOP
MONTREAL

Réservation
861-6733

Hausse de 15,3% des seuils d'admissibilité à l'aide juridique gratuite à compter du 1^{er} janvier 2014

La hausse qui entre en vigueur le 1er janvier 2014 porte à 16 306 \$ le seuil d'admissibilité à l'aide juridique gratuite et à 26 309 \$ le niveau maximum d'admissibilité au volet contributif pour les personnes seules. Rappelons que celles-ci constituent 73 % de la clientèle de l'aide juridique. Une famille composée de deux conjoints et de deux enfants, dont le revenu annuel est de 26 737 \$, est dorénavant admissible à l'aide juridique gratuite.

À compter du 1er juin 2015, une seconde hausse des seuils d'admissibilité est prévue, avec comme référence le salaire minimum. Par la suite, ils seront maintenus à ce niveau par une clause d'indexation liant l'évolution des seuils à celle du salaire minimum. À terme, la hausse des seuils du volet gratuit sera de l'ordre de 35,8 % et aura pour effet de faciliter l'accès à la justice à cette partie de la population qui travaille et dont les revenus sont modestes. Il en est de même pour les personnes âgées vivant seules qui ont comme source principale de revenus les prestations de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti.

Me Denis Roy, président de la Commission des services juridiques, rappelle qu'en cas de besoins d'ordre juridique, toute personne potentiellement admissible gagne à s'informer au bureau d'aide juridique le plus près de sa résidence pour confirmer son admissibilité à l'aide juridique. « À cause des modalités prévues à la loi et au règlement, seul le personnel de l'aide juridique peut déterminer votre admissibilité, d'où l'importance de prendre rendez-vous avec un avocat de l'aide juridique », précise Me Roy.

Le nouveau barème applicable pour l'admissibilité gratuite est le suivant :

Catégorie de requérants	Revenu annuel maximal
S'il s'agit d'une personne seule	16 306 \$
S'il s'agit d'un requérant dont la famille est formée:	
d'un adulte et d'un enfant	19 948 \$
d'un adulte et de 2 enfants ou +	21 296 \$
de conjoints sans enfant	22 691 \$
de conjoints avec 1 enfant	25 389 \$
de conjoints avec 2 enfants ou +	26 737 \$

Me Roy souligne que le volet contributif offre une formule unique qui permet à un justiciable d'être représenté par un avocat devant les tribunaux en connaissant, à l'avance, le coût maximum des honoraires et des frais. Ce volet permet à une personne de recevoir des services juridiques si ses revenus, biens et liquidités correspondent aux barèmes d'admissibilité en vigueur et si elle verse une contribution financière variant entre 100 \$ et 800 \$, selon sa situation. Le barème d'admissibilité à l'aide juridique sous le volet contributif est le suivant :

Catégorie de requérants	Revenu annuel maximal
S'il s'agit d'une personne seule	26 309 \$
S'il s'agit d'un requérant dont la famille est formée:	
d'un adulte et d'un enfant	32 185 \$
d'un adulte et de 2 enfants ou +	34 360 \$
de conjoints sans enfant	36 616 \$
de conjoints avec 1 enfant	40 965 \$
de conjoints avec 2 enfants ou +	43 141 \$



TARZI

Solde de fin de saison

**Profitez de 50%
de rabais sur notre
collection automne-hiver**

BAUMLER FÉRAUD

BRUNO
SAINT HILAIRE



navigare



GREEN COAST®
WINDING OUTRIGERS

Lundi au samedi de 10h à 18h | Dimanche de 10h à 15h

Rendez-vous: service à domicile ou au bureau

Richard | 514.497.9743 • Daniel | 514.235.7385 • Gary | 514.862.8854

Kathleen | 514.739.6298 • Louise | 514.349-2387

www.tarzi.ca

3850, rue Jean-Talon Ouest, Bureau 109, VMR (Québec) H3R 2G8 | 514.739.6298

RÉGIME D'ASSURANCE AUTO ET HABITATION EXCLUSIF AUX JURISTES

EXCELLENTS TARIFS ! JUGEZ-EN PAR VOUS-MÊME



**JOIGNEZ-VOUS AUX MILLIERS DE JURISTES CANADIENS QUI DÉPENSENT
MOINS POUR LEURS ASSURANCES AUTO ET HABITATION !**

TÉLÉPHONEZ OU CLIQUEZ POUR
OBTENIR UNE SOUMISSION

1 877 314-6274

www.assurancebarreau.com



Certaines conditions s'appliquent. Le régime d'assurance auto et habitation parrainé par l'AABC est émis par La Personnelle, assurances générales inc. au Québec et par La Personnelle, compagnie d'assurances dans les autres provinces et territoires. Il se peut que certains produits et services ne soient pas offerts dans toutes les provinces et tous les territoires. AABC Services d'assurances est une division de 3303128 Canada Inc., courtier d'assurances certifié. L'assurance auto n'est pas offerte au Manitoba, en Saskatchewan ni en Colombie-Britannique, où il existe des régimes d'assurance gouvernementaux. Les clauses et modalités relatives aux protections décrites sont précisées au contrat d'assurance. Certaines conditions et exclusions s'y trouvent.